



Dossier OPA

Compte-rendu de la table ronde

**réunion OS/DRH/MGS
du 09 avril 2019**

Présents pour l'administration : Jacques Clément(Directeur des Ressources humaines), Mme Agnès Boissonnet (Sous-directrice chargée de la modernisation et de la gestion statutaire) – Mme Audrey Lemesle (Cheffe de bureau) – SG/DRH/MGS et collaborateurs

Pour la CFDT : Pascal Bandel – DDTM 56, Willy Aglaé – VNF, Francis Hiesiger – VNF, Frédérick Brothelande – DGAC, Sébastien Faye et Philippe Niel – DIR MC.

Suite à notre rencontre en bilatérale le 20 mars 2019, les organisations syndicales représentatives des OPA étaient conviées à cette première table ronde afin d'analyser les propositions de l'administration.

En préambule, le compte n'y est pas ! Nous avons rappelé à l'administration, au vu des premiers documents, l'insuffisance de la revalorisation salariale du taux horaire, les OPA ne devant pas être traités à la marge mais bien comme tous les personnels de ce ministère en matière salariale.

Nous revendiquons la revalorisation du rachat des jours CET, comme pour les fonctionnaires, sur trois niveaux (A, B, C), la suppression des abattements de zone, la garantie du maintien de l'ancienneté de la carrière acquise pour tous dans la nouvelle classification et nous resterons très vigilants sur ces points. Nous souhaitons entrer dans une véritable négociation, nous devons donc nous revoir ! Les propositions de l'administration sur la grille de classification restant un « premier jet » amendable.

Le projet de nouvelle grille de classification OPA prévoit 9 niveaux au lieu de 29 et la suppression des filières (atelier, exploitation et magasin).

Notre analyse des réponses du DRH

A ce stade, le dossier OPA qui a trop longtemps été gelé, redémarre au ministère du budget, Nous considérons ce point comme positif, il y a un espoir d'aboutissement. L'administration souhaite recueillir nos avis et remarques pour les présenter à la DGAFP. La revalorisation globale serait budgétisée à hauteur de 2,5M€ pour les services État et EPA (salaires+primes+HS+cotisations). Il y a très peu de marge de négociation dans la loi de finances 2019 selon lui.

Le DRH semble ouvert. L'administration est prête à nous entendre sur des modifications de la nouvelle grille de classification afin que personne ne soit lésé (déroulement de carrière, conditions de gestion dans les services et reclassement).

Les services sont aussi consultés pour avis sur le projet. Pas de réponse de la DGITM pour le moment.

D'où de nouvelles rencontres en perspectives et un calendrier initial modifié, mais très serré.

A notre interrogation, toutes les primes sont garanties (Ancienneté, Rendement, Expérience).

La Suite du calendrier 2019 prévisionnel :

- Élaboration de la nouvelle circulaire de gestion aux services, pour les promotions 2019 (quid de l'enveloppe promotions ???)
- Normalement en juillet, mise en signature du nouvel arrêté de classification des OPA au Cabinet du Ministre.
- Confirmation que les CCOPA se tiendront au deuxième semestre de l'année. Les promotions seront bien rétroactives au 1^{er} janvier 2019.

En fin de réunion, le DRH nous annonce aussi les premières réflexions sur un toilettage statutaire du décret de 1965, qui seront évoqués lors de la prochaine convocation.

Le combat ne fait que commencer. Nous ferons le maximum pour garantir la pérennité statutaire de tous les OPA.

Fin de la réunion à 17h30.

À suivre donc très prochainement...